

# Lausanne, le 4 février 1888

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **26 (1888)**

Heft 5

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-190261>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50  
 six mois . . . 2 fr. 50  
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**CAUSERIES DU CONTEUR**  
 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> séries.

Prix 2 fr. la série ; 3 fr. les deux.

Lausanne, le 4 février 1888.

Grande animation, samedi dernier, au cercle de Beau-Séjour. Depuis bien longtemps déjà, Lausanne n'avait pas eu la moindre émotion. La politique nous laissait en repos ; les dernières élections s'étaient effectuées sans le moindre bruit ; la grotte de Montbenon dormait sous la neige, ... rien, absolument rien sur le tapis. Seul le projet de vente, à la Banque cantonale, d'une partie des terrains de Beau-Séjour, pour la jolie somme de 100 mille francs, est venu tout à coup sortir notre ville de son sommeil.

Les actions de Beau-Séjour ne donnant à leurs propriétaires aucun intérêt, et ce projet de vente faisant entrevoir une amélioration financière pour le Cercle, beaucoup se sont dit : « L'occasion est bonne ; elle ne se représentera pas de sitôt, il faut la saisir aux cheveux ! »

D'autres, sachant que la Banque a de nombreux millions dans ses caves, se sont aiguïsé l'appétit et demandent 150 et même 200 mille francs, si faire se peut.

D'autres consentiraient à vendre pour la somme offerte, mais en gardant le plus de terrain possible, et à condition que la nouvelle voie qui doit relier l'Avenue du Théâtre à la Grotte, soit un chemin public privé.

D'autres encore pensent que l'acheteur doit non seulement payer les 100 mille francs, mais faire reconstruire pour le Cercle, des bûchers, une chambre à lessive, un logement pour le concierge et un jeu de quilles, — boules et quilles en bois de rose.

Enfin un petit groupe désire que la nouvelle position qui serait faite au Cercle lui permit de diminuer la contribution annuelle, et d'y débiter du Désaley premier cru, à 20 centimes les trois décis.

Une telle divergence de vues ne pouvait qu'animer le débat. L'assemblée était au complet ; tout le monde sur le pont. Des avocats, des notaires, des hommes de finance ont tour à tour répandu des flots d'éloquence dans la salle aux douze colonnes. Les propositions et les amendements se sont entrecroisés ; mais sans prouver, hélas ! que du choc des opinions jaillit la lumière.

On parlait, on parlait sans se douter de ce qui se passait au ciel : A ce moment, la lune s'éclipsait, comme si, par dérision, elle avait voulu jeter encore plus d'ombre dans le débat !

Vers minuit, on vota, pour se conformer à la tra-

dition lausannoise : « Ne nous pressons pas. » On vota qu'on ne voterait rien pour le moment.

Espérons néanmoins que dans la reprise des transactions les parties se feront de mutuelles concessions ; car la réalisation du but qu'on se propose constituerait une importante amélioration et un embellissement incontestable pour notre ville, si pauvre en voies spacieuses et en belles constructions.

Non-seulement le nouveau bâtiment de la Banque cantonale, sur un emplacement aussi favorable, sera d'un effet superbe, mais il aura pour conséquence inévitable la continuation de l'Avenue du Théâtre, au midi du temple de St-François.

Pauvre temple, comme il est habillé ! Faisons-en le tour : Dans sa partie occidentale, on a enchassé le poste de police ; au nord, entre les parties saillantes de l'édifice, on a ingénieusement logé des pompes à incendie ; à l'orient, nous trouvons d'abord un urinoir ; puis un annexe en briques rouges, — pour l'harmonie des teintes, — se rattachant, dit-on, à l'appareil de chauffage ; un peu plus loin, un enclos où s'entassent les balayures du quartier, le tout relevé de l'écrêteau : *Chocolat Ménier*. Au midi, quatre hangars loués à l'administration des postes et appliqués contre la facade méridionale.

Un étranger qui avait remarqué ce bizarre entourage, dont nos rues nous fournissent d'ailleurs bien d'autres exemples, nous disait un jour : « Lausanne est la ville aux appliques. Partout vous avez le talent de coller quelque chose. »

N'avait-il pas un peu raison ?...

O ! actionnaires de Beau-Séjour, soyez raisonnables !... O ! Banque, n'oubliez pas que vous êtes riche, et tout ira bien.

L. M.

### NOTES

sur la naissance et les progrès des sciences naturelles dans le Pays-de-Vaud.

I.

Avant que le Pays-de-Vaud fût réuni à la Suisse, en 1536, et sous la domination de Savoie, l'étude des sciences était encore à naître chez nous. Il n'y avait que l'école de chaque couvent, soit intérieure pour les novices, soit extérieure pour les enfants du voisinage et où l'on apprenait à lire, à écrire, les quatre règles de l'arithmétique et un peu de mauvais latin. Les nobles et les citadins, loin de travailler à éclairer les villageois, dont la plupart